

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'Association Amis Suisses-Villages Dogons

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de l'Association Amis Suisses-Villages Dogons pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la loi : CC, CO et recommandations RPC (en particulier RPC21).

Genève, le 31 janvier 2020

CosolutionsSàrl
ASR No 504295



Schéhérazade Seraoui

Annexe: Etats Financiers

ASVD (Association Amis Suisses Villages Dogons)
Genève

Bilan
Au 31 décembre 2019
En francs suisses



ACTIFS	<i>Note</i>	2019	2018
Actifs circulants			
Liquidités		70'042	119'527
Charges payées d'avance		467	454
C/c Djegoumé Antandou Moise		1'367	-
Total actifs circulants		71'877	119'981
TOTAL ACTIFS		71'877	119'981
PASSIFS			
Fonds étranger court terme			
C/c Djegoumé Antandou Moise		-	246
Créanciers assurances sociales		807	1'181
Charges à payer		4'222	2'941
Total fonds étrangers court terme		5'029	4'368
Fonds affectés			
Fonds affecté projet éducation		19'698	47'130
Fonds affecté projet santé CSCOM Niama		-	3'611
Fonds affecté projet agricole II		-1'105	49'497
Fonds affecté projet hydraulique II		8'141	-4'425
Fonds affecté projet santé Centre Hirzel		-	1'075
Total fonds affectés		26'734	96'888
Fonds propres			
Résultats reportés		18'726	19'662
Résultat de l'exercice		21'388	-937
Total fonds propres		40'114	18'726
TOTAL PASSIFS		71'877	119'981



Compte de résultat
Au 31 décembre 2019
En francs suisses

REVENUS	<i>Note</i>	2019	2018
Revenus affectés			
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)		206'000	100'000
Frères de nos Frères (FdnF)		30'000	110'150
Fondation Gertrude Hirzel		107'212	150'000
Fondation Edmond J. Safra		24'322	80'000
Fondation d'Aide à l'Enfance et Tiers-Monde (FAET)		30'000	-
Total revenus affectés		397'534	440'150
Revenus non affectés			
Dons privés non affectés, cotisation membres		55'670	7'400
Revenus de coordination New Face/AEMV/Centre Hirzel		-	10'402
Autres revenus		63	56
Total revenus non affectés		55'733	17'858
TOTAL REVENUS		453'267	458'008
CHARGES			
Charges des projets			
Charges projet éducation		-107'940	-87'079
Charges projet Eau et Assainissement (Hydraulique Villageoise)		-109'718	-70'734
Charges projet agricole vallée du Sourou		-155'488	-134'404
Charges projet santé Centre Hirzel		-	-43'489
Charges projet santé CSCOM		-2'632	-41'234.60
Charges projet urgence alimentaire		-28'425	-
Total charges directes de projets		-404'202	-376'939
Charges de fonctionnement			
Salaires et charges sociales	6	-69'417	-51'841
Frais de bureau, port, cotisation, informatique, AG, communication		-2'951	-2'777
Télécommunications		-3'516	-2'718
Frais administration - part. Fin. FGC		-3'129	-1'485
Honoraires fiduciaires, révisions, juridiques		-4'733	-5'446
Frais de voyage et de repas		-13'521	-7'955
Frais bancaires		-565	-890
Total charges de fonctionnement		-97'831	-73'113
TOTAL CHARGES		-502'033	-450'052
RESULTAT NET AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		-48'766	7'956
Utilisation des fonds affectés sur le terrain		404'202	376'939
Utilisation des fonds affectés pour les frais de gestion		63'486	54'318
Attribution au fonds affectés		-397'534	-440'150
RESULTAT NET		21'388	-937

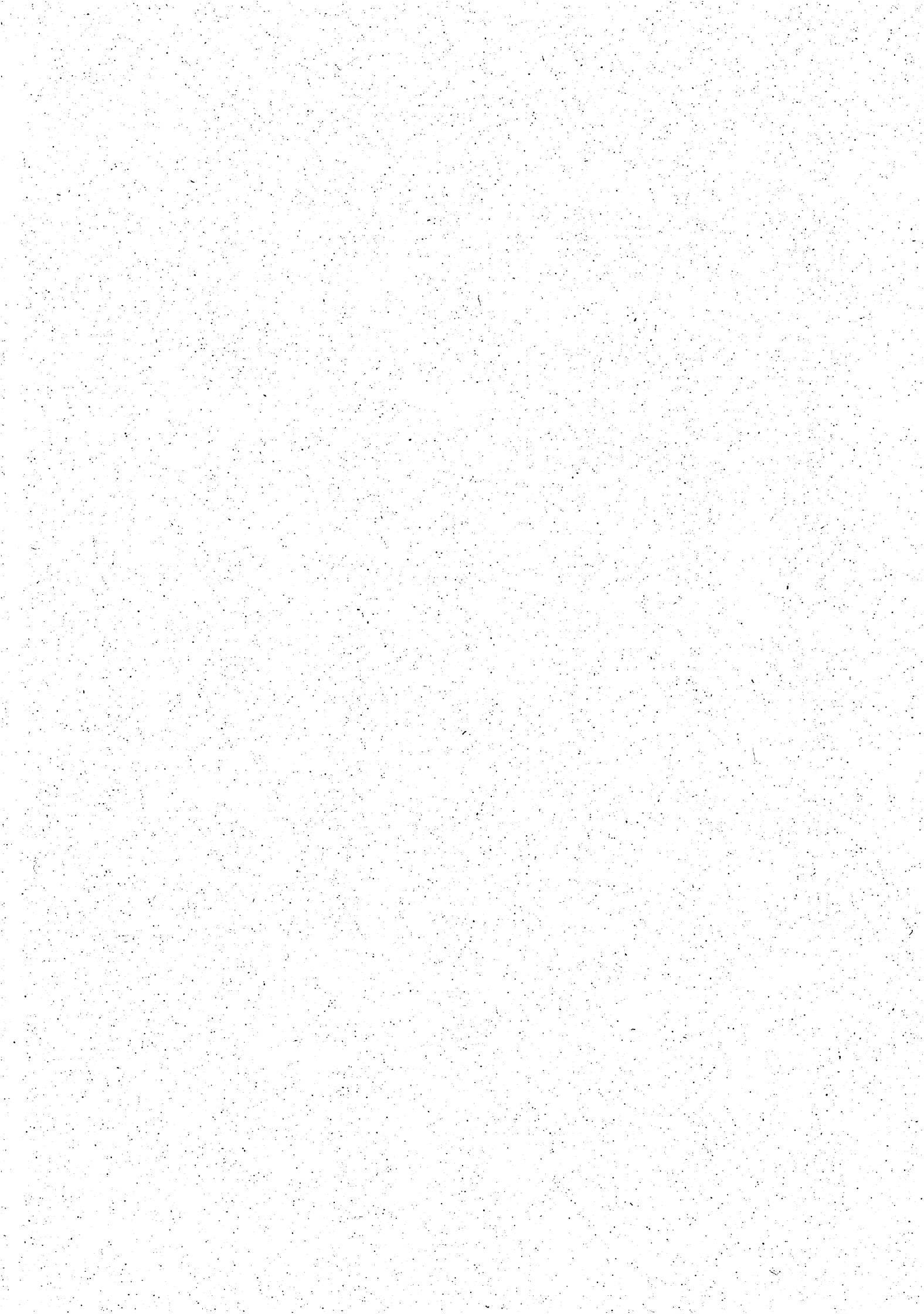




Tableau de variation des Fonds affectés
Au 31 décembre 2019
En francs suisses

2019	Solde au 1.1.2018	Attribution	Utilisation frais terrain	Utilisation frais de gestion	Transferts	Solde 31.12.2018
Fonds affectés						
Fonds affecté projet agricole II	49'497	124'322	-155'488	-19'436		-1'105
Fonds affecté projet éducation	47'130	94'000	-107'940	-13'492		19'698
Fonds affecté projet hydraulique II	-4'425	136'000	-109'718	-13'715		8'141
Fonds affecté projet santé Centre Hirzel	1'075	13'212	-2'632	-11'656		0
Fonds affecté projet santé CSCOM	3'611			-3'611		0
Fonds affecté aide d'urgence	0	30'000	-28'424	-1'576		0
Total fonds affectés	96'888	367'534	-375'777	-61'911	-	26'734

Fonds propres						
Résultats reportés	18'726				21'388	40'114
Résultats de l'exercice	21'388				-21'388	-
Total fonds propres	40'114	-	-	-	-	40'114

2018	Solde au 1.1.2018	Attribution	Utilisation frais terrain	Utilisation frais de gestion	Transferts	Solde 31.12.2018
Fonds affectés						
Fonds affecté projet agricole I	20'701	0	-18'401	-2'300		-
Fonds affecté projet agricole II	0	180'000	-116'003	-14'500		49'497
Fonds affecté projet éducation	67'294	85'000	-87'079	-18'085		47'130
Fonds affecté projet hydraulique II	0	75'150	-70'734	-8'842		-4'425
Fonds affecté projet santé Centre Hirzel	0	50'000	-43'489	-5'436		1'075
Fonds affecté projet santé CSCOM	0	50'000	-41'235	-5'154		3'611
Total fonds affectés	87'995	440'150	-376'939	-54'318	-	96'888

Fonds propres						
Résultats reportés	19'662				-937	18'726
Résultats de l'exercice	-937				937	-
Total fonds propres	19'029	-	-	-	-	19'029

ASVD (Association Amis Suisses Villages Dogons)
Genève

Notes annexes aux Etats financiers
Au 31 décembre 2019
En francs suisses



1. Présentation

« ASVD » est une association à but non lucratif au sens des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est situé au 20, rue Muzy, 1207 Genève.

Elle a notamment pour but de :

- développer et de créer des structures socio-économiques et culturelles au profit des populations du Pays Dogon et plus particulièrement celles du secteur de peuplement du village Niamia au Mali.
- favoriser des échanges culturelles entre les communautés suisses et maliennes.

2. Composition du comité

Président :	M. Basile GROSS
Secrétaire :	Mme Monique SALMON
Membre :	Mme Marie-Claire ROUGET-VALLET
Membre :	Mme Sylvie GARAMA
Membre :	Mme Lucienne CALAME
Membre à titre consultatif et responsable des opérations:	M. Antandou Djeguime

3. Organe de révision

L'Organe de révision est la Fiduciaire Co/solutions SARL.

4. Parties liées

Les partenaires terrains, l'Association Niamia Benkadi et l'Association New Face, sont considérés comme des parties liées.

5. Principes comptables

a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de l'Association Amis Suisses Villages Dogons ont été établis conformément aux statuts et aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la représentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

b. Conversion de monnaies étrangères

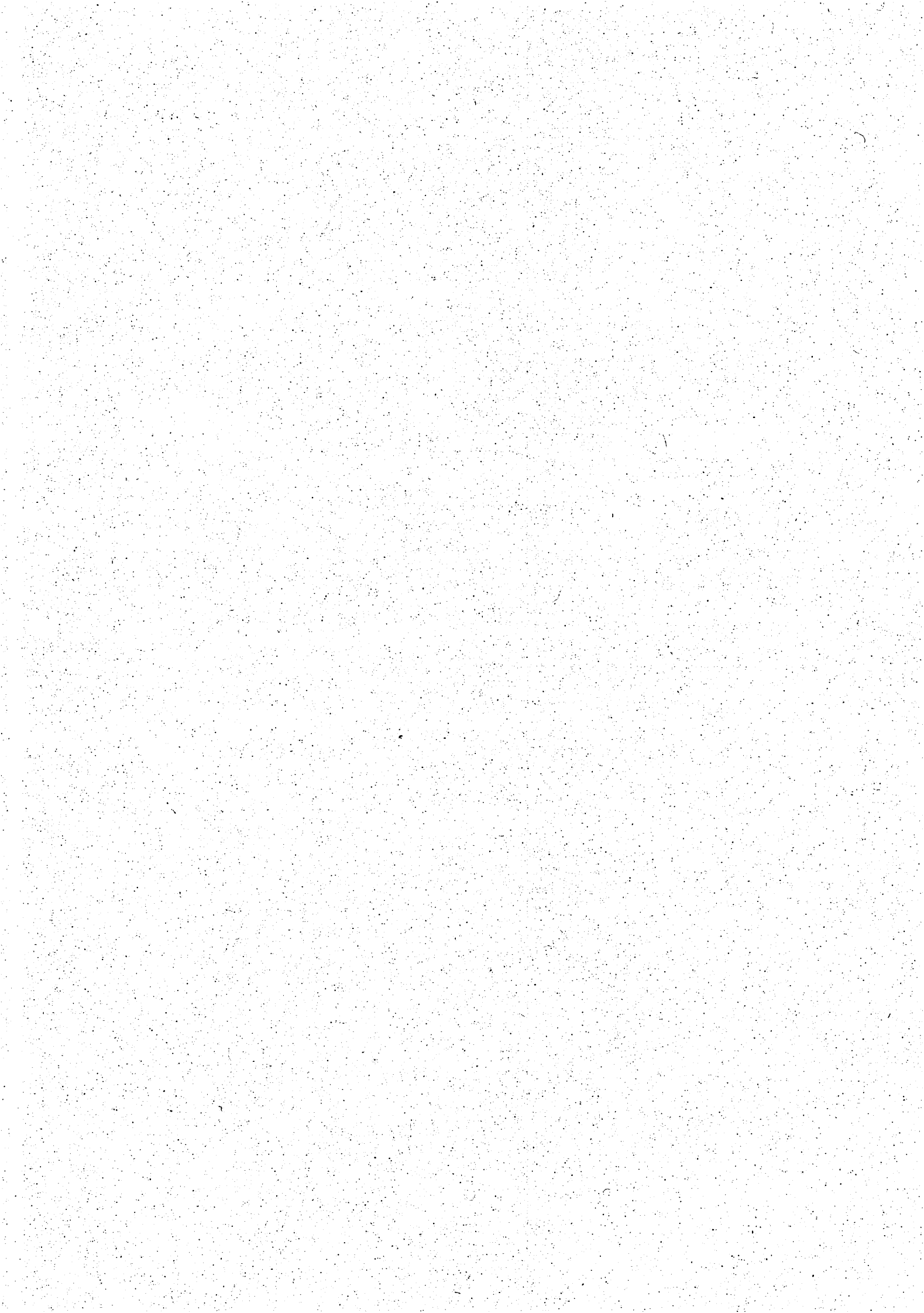
Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

c. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

d. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de bouclage.



e. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

f. Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

g. Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

h. Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "fonds affectés" par la comptabilisation d'une "charge d'attribution aux fonds affectés". Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une "utilisation de fonds affectés".

i. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

6. Rémunération des membres dirigeants

Les membres du comité de l'Association Amis Suisses Villages Dogons ne reçoivent pas d'indemnités pour leur engagement.

7. Autres informations

	2019	2018
Événements postérieurs à la date de bilan	Néant	Néant
Enqagement conditionnel	Néant	Néant
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Enqagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant